

Justificatif généré le 11/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

11/05/2022

Département de publication :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=292833>

N° d'annonce :

605849

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 28 avril 2022, enregistré au service des impôts de BOBIGNY, Dossier 2022 00008970, référence 9304P61 2022 A 02647, le 29 avril 2022, la société LE TIBERIADE, SAS au capital de 1 000€, 14, avenue du Cimetière Parisien – 93 500 PANTIN, RCS BOBIGNY 841 190 531, a cédé à la société ERCILIA, SARL au capital de 1 000 €, 45, rue du Landy- 93 300 AUBERVILLIERS, RCS BOBIGNY 819 587 643, un fonds de commerce de **débit de boisson-restauration**, exploité 14, avenue du Cimetière Parisien – 93 500 PANTIN, au prix de 200 000€, avec entrée en jouissance le 28 avril 2022. .

Pour la validité des oppositions domicile est élu à l'adresse du fonds et pour la réception des oppositions, dans les 10 jours de la publication au BODACC, seront reçues chez Me Karine KANOVITCH, Avocat au Barreau de Paris, 12, rue de la Pompe, 75016 PARIS.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGTkcTfD

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGTkcTfD>

